



Chambre de
Commerce
du Canada

Canadian
Chamber of
Commerce

Conseil pour la
promotion des
femmes en affaires



LA CRISE CONTINUE :

5 CHOSES QUE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL PEUT FAIRE DÈS MAINTENANT POUR SOUTENIR LES FEMMES et FAVORISER LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE EN RÉPONSE À LA PANDÉMIE DE LA COVID-19

Alors que nous commémorons la Journée internationale de la femme, nous marquons également une année de pandémie au Canada.

La COVID-19 continue de peser de manière disproportionnée sur les femmes sur le marché du travail en tant qu'employées et propriétaires et entrepreneuses.

Il est essentiel de veiller à ce que les femmes aient la possibilité de participer pleinement à la reprise pour créer de nombreux emplois et assurer une croissance économique soutenue.

Ce n'est pas un enjeu purement féminin, c'est un enjeu économique. Le Conseil pour la promotion des femmes en affaires de la Chambre de commerce du Canada demande au gouvernement fédéral de mettre en œuvre immédiatement les cinq recommandations suivantes afin de soutenir les femmes pendant la crise, de favoriser les bases d'une reprise inclusive et d'assurer une croissance économique soutenue. Le monde des affaires est un partenaire enthousiaste dans la mise en œuvre de ces recommandations.

Faciliter des services de garde d'enfants sûrs, fiables et abordables :

- 1) **Travailler avec les provinces, les territoires et les parties prenantes pour s'assurer que les écoles et les garderies restent ouvertes pendant les vagues subséquentes dans tout le pays.** Il est nécessaire de mettre davantage l'accent sur les tests rapides et les temps de traitement, ainsi que sur d'autres outils technologiques, notamment un système de traçage des contacts efficace.
- 2) **Le gouvernement fédéral devrait immédiatement mettre sur pied un groupe de travail inclusif pour se concentrer sur la capacité et le soutien des services de garde d'enfants pendant la crise actuelle.** Ce groupe de travail peut soutenir les décisions fondées sur des données et axées sur les parents, concernant le lieu (par exemple, les provinces, les territoires, les fournisseurs de services de garde d'enfants, les parents) et la forme que devrait prendre le financement (par exemple, les fonds des programmes, les subventions, les incitations fiscales). Ceux qui reçoivent des fonds devront être tenus de rendre des comptes.

Soutenir la participation des femmes dans les PME et l'esprit d'entreprise :

- 3) **Éliminer les obstacles fiscaux à la garde d'enfants.** À l'heure actuelle, les frais de garde d'enfants ne peuvent être déduits que du revenu d'emploi de la personne ayant le revenu le plus faible de la famille. Bien que les propriétaires de PME soient souvent le seul (ou le moins bon) salarié, ils choisissent généralement de se verser des dividendes plutôt qu'un salaire. Les dividendes sont actuellement un revenu non éligible à la déduction des frais de garde d'enfants. Par ailleurs, les entreprises détenues par des femmes sont généralement plus petites, emploient moins de salariés et sont moins susceptibles d'être constituées en société, ce qui les exclut des définitions juridiques traditionnelles des entreprises.

Pour soutenir les femmes et les propriétaires de PME, le gouvernement fédéral devrait immédiatement envisager les options suivantes :

- (i) améliorer la déduction pour les frais de garde d'enfants et supprimer l'exigence selon laquelle seul le conjoint ayant les revenus les plus faibles peut appliquer la déduction;
 - (ii) permettre aux propriétaires d'une société privée sous contrôle canadien (SPCC) qui reçoivent des revenus de dividendes non admissibles de déduire les frais de garde d'enfants de ces revenus.
 - (iii) élargir l'admissibilité des propriétaires de PME à la réclamation des frais de garde d'enfants; et
 - (iv) faire de la garde d'enfants une déduction admissible pour les entreprises.
- 4) **Offrir aux entreprises appartenant à des femmes de meilleures possibilités d'accéder de manière significative aux marchés publics, y compris les objectifs du gouvernement fédéral en matière de diversité, spécifiquement pour les entreprises appartenant à des femmes et la main-d'œuvre féminine.**

Soutenir des emplois pivots pour les femmes :

- 5) Nous connaissons toujours une crise en forme de « k », et ce, tant en ce qui concerne les secteurs que les individus touchés de manière disproportionnée par la pandémie. Les femmes dominent la main-d'œuvre dans les secteurs qui ont été les plus touchés (commerce de détail, services de restauration, culture et loisirs, services sociaux) et elles quittent également la vie active ou voient leur productivité diminuer en raison de responsabilités domestiques et des autres responsabilités familiales. Les mères célibataires occupant des emplois mal rémunérés ou issues de populations marginalisées (racialisées, immigrées, et de diverses identités de genre) ont été encore plus touchées par la crise.

La formation, le perfectionnement, le recyclage et les transitions professionnels seront importants au cours des prochains mois et pendant la période de reprise. Le gouvernement fédéral doit appliquer une perspective de genre ou d'ACS+ aux initiatives qu'il développe et finance. Nous devons nous concentrer sur les femmes touchées par la pandémie. Grâce à une analyse rigoureuse du marché du travail, nous devons nous assurer qu'elles se dirigent vers des secteurs à forte demande et les emplois qui y sont proposés. Nous devons également adapter les formations de perfectionnement et de recyclage aux réalités des styles d'apprentissages des femmes et au temps dont elles disposent. Nous devons également nous pencher sur les mécanismes qui aident les femmes, ainsi que l'ensemble des Canadiens et des entreprises, à naviguer parmi les outils et les sources de financement disponibles.